

Je la soumetts alors au traitement rationnel par la gymnastique et les douches. Non seulement aucune amélioration ne se produit, mais l'aggravation de la chorée est manifeste.

Bientôt l'enfant ne peut plus marcher et ne peut plus venir à la gymnastique.

De nuit comme de jour, les mouvements incoordonnés sont incessants, et la danse de Saint-Guy, dans sa forme la plus violente, s'installe au grand désespoir des parents.

C'est alors que j'ai la pensée, étant donné le début de la maladie, d'intervenir en disciplinant l'enfant par ma volonté.

Je commence le 6 mai dernier.

A ce moment l'enfant que je fais asseoir devant moi, après avoir fait sortir le père et la mère de la chambre, est en proie à de véritables mouvements convulsifs.—Tous les muscles du corps sont pris.—Les jambes, les bras, sont perpétuellement agités de mouvements violents incoordonnés.—La chorée a gagné les muscles de la langue et du larynx. Elle aboie, elle se coupe la langue entre les dents dès qu'elle veut parler. Son visage agité par les grimaces incessantes exprime la bestialité la plus complète. Le regard est atone. L'état mental est tel que les parents croient que leur fille est devenue idiote.

La nuit les mouvements ne cessent pas et bientôt il faudra capitonner la chambre.

A la première séance, la jeune fille bien assise devant moi, je lui prends les mains, et l'obligeant à me regarder en face, je lui commande d'une manière impérative de rester deux minutes sans faire un mouvement. Elle obéit, et subitement tout son corps reste absolument immobile. Mais au bout de quatre secondes, tous ses mouvements recommencent, je lui dis alors que si elle ne m'obéit pas d'une manière absolue, j'ai des moyens de la punir. Elle se calme aussitôt, et cette fois j'obtiens une minute entière de repos absolu. Je la lâche alors, et pendant quelques minutes je lui laisse sa liberté. Je recommence et cette fois je l'oblige à rester debout, sans mouvement, ce qu'elle fait.—Puis enfin, pour terminer la séance, après un temps de repos, je réussis à lui faire faire cinq pas, la longueur de la chambre.

Cette première séance avait à peine duré quinze minutes.—Je reviens le lendemain, et j'allonge la séance.—Je change un peu le programme.—Non seulement je l'oblige à rester tranquille pendant une minute, puis pendant deux minutes, mais, prenant son bras droit, je l'oblige à prendre tranquillement un objet et à me le donner sans faire un seul mouvement incoordonné.—Je passe au bras gauche, et j'obtiens le même résultat.

A la troisième séance, je fais du massage des muscles du côté qui sont perpétuellement agités, et après quelques minutes de massage, et toujours sous l'influence d'un commandement impératif, je l'oblige à me réciter quelques vers de la fable du *Corbeau*.